



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

**Université Paul Sabatier
Bureau Europe**
Bât. Le forum, 118 Route de Narbonne
31062 TOULOUSE Cedex 9

Contact : Laura Becheras
Tel : +33.5.61.55.72.66
Fax : +33.5.61.55.72.95
E-mail : laura.becheras@univ-tlse3.fr

FICHE MEMO DEPART EUROPE

AVANT votre départ en mobilité en Europe, vous devez :

1. Vous inscrire (administrativement et pédagogiquement) et obtenir votre nouvelle carte d'étudiant UPS. Pour les départs **en août ou tout début septembre**, passez directement au Bureau Europe avec une attestation de réussite aux examens (donnée par votre UFR ou IUT) afin d'obtenir une autorisation d'inscription prioritaire (chaîne d'inscription en juillet).

Attention, veuillez prévoir une semaine de délai pour la délivrance de l'autorisation d'inscription prioritaire. Veuillez prendre vos dispositions pour passer au Bureau Europe une semaine avant.

- Pour tous les autres départs, inscription par internet.
 - Inscription à l'IUT, procédure spécifique
2. Vous inscrire à la sécurité sociale étudiante
 3. Remplir votre dossier de demande de bourses au Bureau Europe : Munissez-vous d'une photo, d'un RIB, de votre carte vitale et de la carte d'étudiant de l'année de départ (année universitaire).
 4. Remplir et faire signer en double exemplaire votre **contrat Erasmus** au Bureau Europe.

Bourses : pour toute information, renseignez-vous au Bureau Europe

Si vous êtes boursier de l'Etat sur critères sociaux (boursier du Crous), merci de bien vouloir fournir une copie de l'attribution définitive de bourses CROUS de l'année de départ.

Assurance maladie et responsabilité civile :

- Pour les départs en Europe : demander votre carte d'assuré européen auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie.
- Vérifier auprès de votre assureur que vous êtes bien couvert par une assurance **responsabilité civile** pendant votre séjour à l'étranger
- Faire une copie de vos documents d'identité en cas de perte ou de vol

Logement :

- Contactez le Service des Relations Internationales de l'université qui vous accueille ou visitez la rubrique logement de leur site internet afin d'étudier les solutions de logement proposées.
- Le site internet www.casaswap.com, mis en place par la Commission Européenne et le site www.monetos.fr, peuvent vous aider à trouver un logement à l'étranger.
- Royaume-Uni : le site www.studentuk.com/accomodation, mis en place par l'UCAS, permet de consulter les petites annonces de logement étudiant au Royaume-Uni.
- Le site communautaire Pakata www.pakata.com permet aux étudiants en mobilité de partager leurs bons plans.



Université
Paul Sabatier
TOULOUSE III

PENDANT votre séjour vous devez :

A l'arrivée :

1. **Faire signer par l'établissement d'accueil l'attestation d'arrivée (Arrival certificate)** et nous la transmettre rapidement par voie postale, email ou fax (à l'adresse indiquée ci-dessus) pour débloquer le 1er paiement de votre bourse (à remettre également au Conseil Régional pour les boursiers du Crous).
2. Informer votre coordinateur Erasmus à l'UPS du bon déroulement de vos études à l'étranger et **de toutes modifications d'ordre pédagogique. (Changes to original proposed study program/ Learning agreement).**

Lors du départ :

1. **Faire signer par l'établissement d'accueil l'attestation de fin de séjour** et nous la transmettre rapidement par voie postale, email ou fax pour débloquer le solde de votre bourse.

APRES votre séjour vous devez :

1. **Rendre au Bureau Europe :**
 - l'attestation de fin de séjour (à remettre également au Conseil régional pour les boursiers du Crous)
 - le relevé de notes
2. **Contact**er votre coordinateur ERASMUS avec le relevé de notes de l'établissement d'accueil.

La validation (sous réserve de notes suffisantes) doit être demandée **avant le 15 septembre** de l'année universitaire en cours.